



BELMONT INFO

Les fables d'Aubin Salagnon Le maître, son chien et la moustiquaire

Au retour des beaux jours et de leurs compagnons zonzonnants, un maître se mit en peine d'installer une moustiquaire sur la porte-fenêtre de sa cuisine.

Une porte battante permettant les libres allées et venues de Médor.

Soumis à fortes contributions par un canidé exubérant, le ressort du bel objet protecteur finit par le perdre... son ressort et laissa bientôt la voie libre aux voraces culicidés.

On appela au secours le maître es-moustiques, en vain:

«Vous comprenez mon brave Monsieur, mes employés doivent prendre des vacances et moi aussi!»

L'usager prudent avait bien un ressort de secours afin de ne pas assister impuissant au prochain meeting des insectes suceurs.

Hélas, il ne maîtrisait pas le mode d'emploi d'un mécanisme sophistiqué.

Rappel du gardien des grillages pour quémander un schéma:

«Croyez-vous que j'aie du temps à perdre et de plus gratuitement!?

- Mais je vous payerai pour votre peine, implora le client au visage de plus en plus boursoufflé

- N'y comptez pas avant les premières brumes, nous sommes débordés!»

Les moustiques zonzonnèrent donc tout l'été à travers la maison.

Ami, si tu fabriques un produit saisonnier, ne te laisse jamais déborder par le succès.

Aubin Salagnon

Prochaine date de parution
12 octobre 2023

A la rencontre de nos entreprises Nouveau «Denner Partenaire» de Belmont

Après trois semaines de fermeture pour d'importants travaux de rénovation, le Denner de Belmont a réouvert ses portes mercredi 30 août dernier.

Au-delà d'un changement de nom, c'est un changement de statut qui passe de «Denner Satellite» à «Denner Partenaire». C'est donc un magasin complètement réaménagé et enrichi de nouveaux produits qui vous attend désormais du lundi au vendredi de 8h à 19h (non-stop), le samedi de 8h à 17h (non-stop) et le dimanche de 8h à 12h.

Nous avons profité de ce récent changement pour rencontrer le gérant du magasin depuis 2003, Angelo Diogo.

Portugais d'origine, Angelo Diogo est arrivé en Suisse il y a plus de 40 ans.

Son installation en Suisse se décide dès son arrivée en terres vaudoises: en effet, le fait d'avoir à l'époque manqué son train en gare d'Aigle pour être arrivé sur le quai avec une minute de retard l'a immédiatement convaincu de vouloir rester dans ce pays dont la propreté et l'efficacité le séduit.

Après des débuts dans l'hôtellerie (il travaille quelques années au Royal Savoy, de Lausanne), il se lance dans le domaine de l'alimentation et reprend la direction du *Marché des Boveresses* à Lausanne en 1990. A cette époque, il partage régulièrement hiver comme été, avec un ami travaillant dans la grande distribution, une fondue à l'Auberge communale de Belmont alors réputée pour son savoir-faire en la matière. Attiré par ce village, qui comptait quelque 2000 habitant.e.s à cette époque, l'envie d'ouvrir un commerce sur le territoire communal devient son projet prioritaire. C'est chose faite en août 2003, non sans détermination et trois tentatives!

En effet, pas facile de convaincre une grande marque de l'accompagner dans un tel projet. Des locaux de 380m² étaient pourtant disponibles, mais la taille de la commune ne semblait pas suffisante pour convaincre la grande distribution de la rentabilité de l'opération. A force de persévérance, l'opération se fait avec Denner et ce nouveau commerce de proximité rencontre rapidement le succès, démontrant son utilité au quotidien.

Vingt ans après, l'entreprise emploie cinq personnes et Monsieur Diogo a toujours l'énergie nécessaire pour faire vivre un



Angelo Diogo, gérant du magasin depuis 2003

commerce qui est devenu incontournable, à tel point que le fait de le fermer pour travaux durant presque un mois a généré de nombreuses réclamations de la part de sa fidèle clientèle.

Mais le voilà ouvert à nouveau, avec quelque 300 produits additionnels dans les légumes, produits frais et surgelés, le tout dans des frigos de dernière génération qui devraient permettre une économie substantielle d'électricité d'environ 30%.

Même si les règles imposées par Denner à ses partenaires sont relativement strictes, Monsieur Diogo a l'intention de faire évoluer son magasin pour qu'il corresponde parfaitement aux attentes de la population locale.

A 64 ans, il a fait le choix d'investir une nouvelle fois dans son commerce, pour en assurer la continuité: en vingt ans le «Denner de Belmont» est devenu un service de proximité incontournable bien au-delà des frontières communales. Il était essentiel de pouvoir le conserver.

Nous remercions Angelo Diogo et toute son équipe pour leur accueil au service de leurs nombreux et fidèles clients et leur souhaitons tout le meilleur pour la suite.

Entretien réalisé par Nathalie Greiner et Jean-Claude Favre

Bureau du Conseil communal

Simplification pour le dépouillement des votations cantonales et fédérales

Le 18 juin dernier, la population se rendait aux urnes pour se prononcer sur trois objets fédéraux et un objet cantonal. Pour notre commune, il s'agissait du premier dépouillement électronique au moyen d'un nouveau scanner.

En effet la commune de Belmont-sur-Lausanne a été équipée ce printemps d'un scanner dédié au dépouillement électronique. Il n'aura pas échappé à nos citoyen.n.e.s que les bulletins de vote sont désormais présentés de façon différente. En effet, plus de oui ou de non à inscrire sur les bulletins mais des cases à cocher.

Les membres du bureau du Conseil, ainsi que le personnel de l'office de la population ont suivi, en amont, une formation dédiée à l'utilisation de ce nouvel appareil.

Le dépouillement électronique offre un gain de temps considérable. Si les enveloppes sont toujours ouvertes manuellement, le contrôle de validité des votants est maintenant effectué par scannage directement en lien avec le fichier du

contrôle des habitants. Les bulletins, eux, ont été introduits et comptabilisés de façon électronique dans la nouvelle machine.

Nous avons ainsi réduit de presque 50% le nombre de personnes qui étaient nécessaires pour un tel dépouillement. En effet pour un nombre d'objets presque similaire, nous étions onze personnes le 25 septembre 2022, contre six personnes le 18 juin dernier. En heures cumulées, nous en comptabilisions un peu plus de 40 en 2022, et seulement 23 heures lors de ce dernier dépouillement.

Le 22 octobre prochain auront lieu les élections fédérales. Si ce scanner ne peut pas comptabiliser les élections selon le système proportionnel (Conseil national) il sera utilisé pour traiter les bulletins de l'élection au Conseil des Etats, selon le système majoritaire.

Sandra Gillard
Présidente du Conseil communal

Communications urgentes : Service SMS

Dès le 19 septembre 2023, vous aurez la possibilité de recevoir gratuitement des informations urgentes concernant la Commune sur votre téléphone portable par le biais de SMS.

Ces informations concerneront uniquement les avis de travaux, de ruptures de conduites, de déviation ou de fermeture de route, ainsi que tout autre évènement à caractère urgent.

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer le texte **START BELMONT** au numéro **723**

Administration générale Emplacement et ajout de boîtes-aux-lettres



Boîte-aux-lettres pour tout autre courrier



Boîte-aux-lettres pour enveloppes de vote

Cela ne vous aura certainement pas échappé, deux nouvelles boîtes-aux-lettres ont été récemment installées en remplacement de la boîte-aux-lettres située au pied de l'escalier du bâtiment administratif.

Il a en effet été décidé de séparer le courrier postal courant des enveloppes de vote, transmises par nos habitant.e.s.

Une nouvelle boîte-aux-lettres plus volumineuse, destinée à accueillir uniquement les enveloppes de vote lors de scrutin a donc été installée au pied de l'escalier.

En outre, une boîte-aux-lettres traditionnelle a été placée devant la porte d'entrée du bâtiment administratif, permettant ainsi de centraliser le courrier entrant. Notre adresse postale demeure inchangée: Administration communale de Belmont-sur-Lausanne, route d'Arnier 2, 1092 Belmont-sur-Lausanne.

Nous remercions la population d'en faire bon usage et de bien vouloir utiliser le parking d'Arnier pour leur véhicule - et non pas le trottoir destiné aux piétons - pour déposer tout envoi, et espérons que ces changements seront appréciés. Nous rappelons que pour les personnes à mobilité réduite, le chemin d'accès à l'administration leur est destiné, ainsi qu'une place de parc dédiée.

Greffe municipal

Informations DTSI

Travaux Burenos - Chaffeises

La rénovation des routes des Chaffeises et du Burenos a été indispensable du fait de la vétusté des infrastructures routières et techniques de ces deux tronçons. Les variations du terrain ainsi que son instabilité ont rendu cette réhabilitation plus complexe que d'ordinaire et avec des incertitudes lors des travaux de génie civil.



Depuis le chemin de la Rouvène, les travaux sont entrés dans la phase la plus difficile de leur exécution. L'étroitesse de la chaussée conjuguée au maintien d'une voie de circulation a ralenti le rythme des travaux.

De plus, lors de ces travaux, nous avons eu à déplorer de nombreuses ruptures de la colonne d'eau potable existante qui n'était pas prévue d'être changée. Il s'est avéré que celle-ci était en plus mauvais état qu'escompté, malgré les travaux antérieurs d'entretien.

Le tronçon sera mis à neuf sur environ 240 mètres, les raccordements privés seront repris sur le domaine public et les bornes hydrantes situées sur ce tronçon seront remplacées.

Dès le 21 août 2023, après une interruption en raison des vacances d'été, les travaux ont repris pour leur phase finale par la chaussée montant entre le chemin de la Rouvène et des Grands Champs ceci jusqu'au 12 octobre 2023, puis le dernier tronçon Grands Champs - Pâquis sera exécuté. La fin des travaux est planifiée pour la fin novembre au plus tard, sous réserve d'imprévu, à l'exception de la pose du revêtement final qui interviendra en 2024.

Ramassage et transport déchets urbains

Après un an et demi d'activité, la commune de Belmont-sur-Lausanne et la société Transvoirie ont décidé de résilier le mandat d'un commun accord.

Dès le 1^{er} juillet 2023, le ramassage et le transport des déchets urbains est effectué par l'entreprise Métraux Transports SA. Ce changement d'opérateur n'a aucune influence sur les dates figurant sur le calendrier annuel de ramassage des déchets.

Si des critiques à l'encontre de l'ancien prestataire pouvaient parfois être justifiées, il faut néanmoins relever le comportement

de plus en plus déplorable de certains usager.ère.s. Malgré les informations diffusées régulièrement, il ne se passe bientôt plus un jour sans constater des dépôts sauvages de déchets aux points de collecte. Cela va du pneu au meuble, en passant par des aspirateurs aux bonbonnes de gaz, du mélange de déchets par des sacs non-compostables dans les bacs pour les déchets végétaux crus, la liste est longue.

Devant la multiplication de ces incivilités, la Municipalité a décidé de renforcer la surveillance des points de récolte des déchets et de procéder à la dénonciation systématique des contrevenants. Elle n'exclut pas, cas échéant, de n'avoir pas d'autre choix que de repenser toute l'organisation des éco-points et ramassage des encombrants.

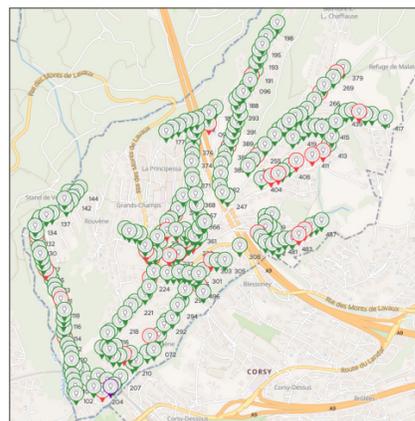
Modernisation de l'éclairage public

La Municipalité a souhaité moderniser l'éclairage public sur l'entier du territoire communal. Ces travaux ont fait l'objet d'un préavis en 2022.

L'intervention consiste au remplacement de l'ensemble des têtes d'éclairage par un modèle à LED avec gestion programmable de l'intensité à distance de ces éclairages et fournira une nouvelle adaptabilité en fonction des conditions d'implantation et d'utilisation. Les économies d'énergie qu'apporteront ces nouveaux éclairages sont à saluer.

A ce jour, ce sont plus de 260 points lumineux qui sont connectés au système de pilotage de l'éclairage public, l'intensité de l'éclairage sera modulée de la manière suivante:

- 80 % à l'allumage
- 60 % de 21h à 24h
- 40 % de 24h à 05h



La suite du déploiement continuera courant septembre 2023.

Dès la mise en service du pilotage sur les axes empruntés par les lignes de bus, l'intensité sera ajustée en fonction des horaires de desserte.

Toute observation, remarque ou constat d'un problème peut être transmis au secrétariat de la DTSI, au 021 721 17 47.

La Municipalité tient à remercier chaque concitoyen.ne pour leur compréhension face à l'inattendu et présente ses excuses pour les désagréments occasionnés par l'ensemble des sujets présentés dans cet article.

Paroisse Belmont-Lutry
Activités d'enfance
pour les 6-9 ans. Mais
pourquoi inscrire nos enfants
à des «trucs» d'église?

Inscrire ses enfants au «caté» ou aux activités Enfance de la paroisse, n'est-ce pas les forcer à entrer dans un «truc» et ainsi leur ôter leur libre choix?

Il faut répondre, même si cela paraît évident, que pour pouvoir choisir ses légumes, il faut avoir devant soi un étal de marché! Connaître des récits de la Bible (qui ne sont plus enseignés dans le cadre scolaire), c'est déjà se connecter avec trois grandes traditions religieuses: la chrétienne (protestante et catholique), la juïque et l'islamique. Mais c'est aussi être capable de comprendre des allusions dans le monde des arts, de la musique au cinéma en passant par l'histoire! D'autre part, une bonne initiation spirituelle doit développer le sens critique et permettre à l'enfant de construire sa spiritualité, contribuant ainsi à se protéger contre les dérives sectaires et intégristes à l'âge adulte.

Votre paroisse de Belmont-Lutry offre des rencontres aux enfants de 6 à 9 ans, le vendredi à quinzaine entre 12h et 14h à la salle de paroisse, avec un repas préparé par un grand-papa ou une grand-maman de Belmont, puis un récit biblique et des jeux. Et trois fois par année dès 2024, accompagnés par des jeunes Jacks (jeunes qui se forment comme animateurs), une journée thématique qui mette en valeur un élément ou un lieu de nos communes, dans une ambiance qui communique des valeurs et repose sur un contrat de qualité.

Ah, et une dernière information d'importance: tous les enfants sont bien-venus, les activités d'Enfance ne sont pas réservées aux seuls protestants!

Alors, ça vous tente? Toutes les informations et/ou inscriptions ici :

Pasteur Alain Brouze
076 470 81 24 - alain.brouze@eerv.ch



Agenda

29 septembre	Ciné-Club Belmont	Projection de film	Film : Last Dance	Grande salle à Belmont
30 septembre	Belmont'Activité	Belmont sur l'eausanne	Exposition et ateliers	Grande salle à Belmont
3 novembre	L'AveLyre	Loto		Grande salle à Belmont
4 novembre	L'AveLyre	Loto		Grande salle à Belmont
18 novembre	L'AveLyre	Loto		Cully
19 novembre	L'AveLyre	Loto		Cully